

Menaces sérieuses sur les associations culturelles

Une étude évalue l'impact financier dû à la crise Covid-19 sur les associations culturelles employeuses. **PAGE 2**

Activité partielle : toujours des questions

Malgré les promesses ministérielles, l'accès à l'activité partielle reste entravé pour les établissements subventionnés. **PAGE 3**

Prestataires : après la survie, la concurrence ?

Les entreprises techniques, laminées par les annulations craignent que la reprise ne s'accompagne d'une guerre des prix. **PAGE 5**



D.R.

Les artistes de la rue veulent retourner à l'espace public **PAGES 6 ET 7**

BIMENSUELLE
N°472
15 mai 2020

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Relance culturelle : l'État laisse les collectivités en première ligne

Villes, Départements et Régions ont géré l'urgence de leurs structures culturelles pour leur éviter la déroute financière. Désormais, se profile l'organisation du futur « été apprenant ».

L'État reste attendu pour la définition du cadre sanitaire et d'un plan de relance. Pour l'heure, c'est vers les collectivités que les structures culturelles se tournent pour de l'aide concrète. Dès avril, bon nombre de Villes et quelques Départements les ont assurées du maintien des subventions « y compris lorsque des spectacles et événements sont annulés d'ici au 31 août », comme on le précise au Havre, où les associations toucheront les subventions votées sans avoir à produire les justificatifs habituels. Même son de cloche à Besançon où la mairie indique que les dossiers ont été instruits sans tenir compte du taux d'activité ni de l'annulation des manifestations. Les associations percevront leur subvention et un bilan au cas par cas sera fait en fin d'année au vu des aides perçues, des dépenses et des économies réalisées. Un ajustement se fera sur l'exercice 2021.

Honorer les commandes

Alors que les lieux culturels subventionnés avaient la consigne d'honorer les commandes autant que possible, bon nombre d'artistes et techniciens employés en

direct par des villes se sont retrouvés face à des annulations sèches d'embauche. Au contraire, la Ville de Caen a donné l'exemple, annonçant que, malgré l'annulation de sa saison estivale Éclats de rue, elle s'engageait à régler l'ensemble des coûts de cession des 46 compagnies programmées. Et 9 compagnies qui étaient accompagnées en production par la Ville verront leur aide renforcée. À Saint-Étienne, l'adjoint à la culture assure que les intermittents engagés par l'opéra ou pour les événements de la Ville ont été soutenus : « Nous avons été pragmatiques et avons réglé même s'il y avait des incertitudes juridiques, au regard des règles de comptabilité publique », déclare Marc Chassaubéné. Les subventions aux associations sont maintenues selon les engagements initiaux. Un autre coup de pouce est la suspension du versement

des loyers municipaux. C'est le cas à Rennes et Nantes, deux villes qui abondent des fonds d'aide régionaux aux petites entreprises et aux associations. Nantes, qui assure avoir maintenu ses engagements d'achat de spectacles, a organisé une cellule de veille pour les acteurs culturels. L'une des difficultés des associations est en effet de s'y retrouver dans les dispositifs d'aides de l'État et des Régions. Des Départements comme la Loire-Atlantique, la Haute-Garonne, la Manche, ont aussi mis en œuvre des fonds de soutien.

Quelle offre cet été ?

Après l'urgence, comment se présente le déconfinement au niveau des villes ? L'association France urbaine, qui réunit les grandes villes et agglomérations, a publié une série de fiches de préparation à la reprise. Elle demande « une

doctrine claire et détaillée de la part de l'État concernant le calendrier et les conditions sanitaires de réouverture des différents établissements », des règles pour chaque filière et suggère de mettre « à disposition des espaces de travail pour que des équipes artistiques puissent reprendre les répétitions et les créations ». France urbaine réclame des instances de concertation avec l'État et souhaite « dès que possible, relancer l'emploi artistique et technique dans les établissements culturels ou à travers des événements adaptés au contexte ». Les Villes sont en pleine réflexion pour proposer des activités artistiques dès cet été. Elles sont confrontées au manque de visibilité, notamment sur la jauge possible. La préoccupation des collectivités est de relancer l'attractivité touristique, mais aussi d'occuper des habitants qui ne partiront pas en vacances. Emmanuel Macron a parlé d'un « été apprenant ». Pour les Villes, cela implique d'utiliser des lieux culturels pour des activités, alors qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir ouvrir les bases de loisirs et les piscines au plus chaud du mois d'août. ■

YVES PERENNOU

Un programme d'été à Paris et Versailles

La Ville de Paris prépare une programmation culturelle inédite pour le mois d'août, en association avec la Ville de Versailles, la SACD et Pierre Beffeyte, le producteur de spectacles président du Off d'Avignon. L'idée consiste à mobiliser des compagnies qui ont dû renoncer au Off d'Avignon, tout en mettant en valeur les auteurs. Elle va se traduire par un programme de spectacles dans les établissements culturels, mais aussi dans les parcs et jardins.

ÉTUDE

Menaces sérieuses sur les associations culturelles

Opale, structure de soutien au développement et la professionnalisation des structures artistiques et culturelles, a lancé une enquête « flash », du 17 avril au 6 mai auprès d'un échantillon de 800 associations culturelles employeuses, sur un total de 40 000 structures de ce type en France. 67 % des enquêtés se situent dans le champ du spectacle vivant et représentent un chiffre d'affaires total de plus de 5 milliards d'euros dont 2,3 milliards de subventions publiques et 2 milliards de recettes d'activité. Près des trois quarts des subventions publiques dans l'activité du spectacle vivant viennent des collectivités. La crise liée au Covid-19 a été aggravée par « la forte concentration saisonnière d'une partie de l'activité culturelle », note l'étude qui ajoute : « Le report d'activités et d'événements laisse craindre une saison 2020-2021 sous tension, à la fois densifiée et différée, avec des effets de concurrence accrus et des conséquences pour l'ensemble des associations culturelles employeuses ». L'étude estime qu'une baisse de 50 % de l'ac-

tivité sur l'année entraînerait une perte de 1,5 milliard de recettes propres. Leur survie dépendra des subventions. Or un quart d'entre elles ne disposent pas d'aides au fonctionnement. « Sans perspective claire, il leur est difficile de déposer des demandes de subvention pour 2020 ou 2021. On peut supposer qu'il y a un risque non négligeable de baisse de volume de subventions », écrivent les auteurs Cécile Offroy, Priscilla Martin et Luc de Larminat. Des risques qui vont provoquer une tension sur l'emploi, avertissent-ils. Les 40 000 associations emploient environ 350 000 salariés. Au-delà des possibles faillites et de disparitions d'associations, la situation menace les droits culturels et le respect de la diversité des expressions culturelles. Opale propose des pistes : la garantie de paiement des équipes en cas d'annulation, le renforcement de l'accompagnement, la protection des travailleurs en situation précaire, la mise en réseau des associations, plus de solidarités et de coopérations, un travail permanent d'observation participative et partagée | Y. P.

Front commun des attachés de presse indépendants

COMMUNICATION. Cent-quarante attachés de presse indépendants ont adressé un courrier au Centre national de la musique (CNM) où ils exposent : « Nous sommes une profession méconnue, souvent négligée et pourtant essentielle à la promotion des artistes, concerts, festivals et autres événements culturels. » Cécile Legros (Printemps de Bourges, FNAC Live...), détaille : « Nous souhaitons que les dispositifs du CNM nous prennent en compte, même si nous ne dépendons pas d'eux directement. Nous pourrions, par exemple, être éligibles au crédit d'impôt ou être indirectement aidés au titre des relations presse d'un tourneur ou d'un festival. Nous allons rapidement nous structurer sous la forme d'un syndicat. » Les signataires ont estimé que leur chiffre d'affaires avait été, en moyenne, divisé par deux pour la période de mars à juin 2020 par rapport à 2019. « Certains événements ont pu être reportés mais, pour nous, pouvoir accompagner ces derniers, c'est aussi renoncer à s'investir sur de nouveaux projets », alerte Cécile Legros. Nathalie Ridard, qui dirige l'agence Éphélide, a mis ses quatre salariés au chômage partiel, après que Chorus, Art Rock, les Eurockéennes ou Rock en Seine ont annulé leurs éditions 2020. Elle juge : « Laide de 1 500 euros est faible par rapport

à nos charges, notamment de loyers. » Ce fonds de solidarité est plus bénéfique pour des entrepreneurs individuels, n'ayant ni bureau à louer ni salarié, comme Brigitte Batcave (Francofolies, Grands Prix Sacem...). Celle-ci témoigne : « Il est peut-être trop tôt pour chiffrer tout l'impact de cette crise, elle aura sans doute des effets collatéraux, par exemple sur la presse spécialisée. » Elle avait commencé à travailler sur la communication des Francofolies dès novembre, jusqu'à l'annonce de l'annulation. Sous couvert d'anonymat, une attachée de presse confie : « Si j'explique que mon entreprise est en danger, mes clients ne m'appelleront plus. En musique, beaucoup risquent de ne plus faire appel à des attachés de presse indépendants pour cause de restrictions budgétaires. » Une réunion a eu lieu le 7 mai avec Romain Laleix, directeur général délégué du CNM, qui a aiguillé les signataires vers la DGMIC (Direction générale des médias et des industries culturelles). Dans un autre domaine, celui du théâtre, Isabelle Muraour avait participé au lancement d'un syndicat des attachés de presse à la fin des années 1990. Elle constate : « Cette crise est le bon moment pour chacun de réfléchir à sa structuration juridique. » | NICOLAS DAMBRE

LA SACD : « UNE ÉCONOMIE DE LA DÉBROUILLE » ? La Société des auteurs et compositeurs dramatiques s'interroge sur les ambitions pour la politique culturelle française, après l'intervention d'Emmanuel Macron. Elle se dit « perplexe » face aux pistes évoquées pour assurer la présence d'auteurs dans les établissements scolaires ou cet été dans le cadre de colonies. « La SACD regrette globalement que la volonté souvent rappelée de placer les auteurs au cœur des politiques culturelles n'ait eu aucune traduction ni aucun écho dans le discours présidentiel, sinon celui de préparer les auteurs à une forme d'économie de la débrouille. » Elle regrette l'absence d'accompagnement financier des auteurs sur le long terme : « La réponse publique devra aussi être plus massive et reposer sur une ambition partagée, souhaitée par le président de la République, autour d'un plan d'ampleur et puissant de relance par la culture ».

LE SMA DEMANDE DE LA CLARTÉ. Le SMA (Syndicat des musiques actuelles) salue la décision de prolonger les droits des intermittents du spectacle jusqu'à fin août 2021 et se réjouit de la dotation du Centre national de la musique. Mais il voudrait que les annonces politiques soient plus rapidement concrétisées. Il note que depuis les interdictions de festivals de plus de 5 000 personnes, aucun texte n'est encore venu donner un cadre réglementaire. De même, les associations subventionnées et établissements publics ne voient toujours pas clair sur l'usage du chômage partiel. Le SMA fait observer aussi que la participation aux projets d'éducation artistique n'ouvre qu'un droit limité à la comptabilisation d'heures dans le cadre de l'intermittence.

La lettre du spectacle

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

RÉDACTION ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettredu spectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou.

Journalistes : Tiphaine Le Roy, David Prochasson

Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Christine Raout, Nicolas Dambre, Agnès Lucas, Philippe Verrière, Mathieu Dochtermann. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Le Gouëff. **Publicité et marketing :** Pascal Clergeau. **Comptabilité :** Joëlle Burgot. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Maëva Neveux.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 336 euros TTC.
 Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 79 euros TTC
 (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).
 Impression : Caen Repro (14). Une publication M Médias.
 Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.
 SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.
 Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.
 CPPAP : 042078729. ISSN : 1294-2499.
 Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.

Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

M MÉDIAS IMPRIMÉ VERT

EMPLOI

Activité partielle : toujours des questions

Le ministre de la Culture a assuré que l'accès au chômage partiel serait ouvert aux établissements publics, mais le sujet n'était pas encore réglé au lendemain des annonces présidentielles. Le recours à l'activité partielle a été permis aux structures associatives subventionnées, mais un syndicat comme le SMA (Syndicat des musiques actuelles) rapporte des difficultés rencontrées pour le mettre en œuvre par certains de ses adhérents dont les subventions représentent plus de 50 % de leur budget. L'ordonnance du 22 avril a ouvert le recours à l'activité partielle aux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), mais avec des restrictions, comme le rappelle la sénatrice Sylvie Robert dans un courrier qu'elle a adressé à la ministre du Travail, le 7 mai. L'ordonnance précise que les EPIC y ont accès seulement si « *le produit de leur activité industrielle et commerciale constitue la part majoritaire de leurs ressources* ». Ce qui exclut

les structures majoritairement subventionnées. Les organisations syndicales sont déjà montées au créneau sur le sujet, comme le rappelait Loïc Lachenal, président des Forces musicales : « *Je défends que les artistes et le personnel administratif de nos structures y ont droit. Ils cotisent à ce droit, on ne peut pas faire de distinction par statut juridique.* » Un argument entendu par Bruno Lemaire, ministre de l'Économie. Un aménagement de l'ordonnance est donc attendu, avec une relative confiance, mais n'avait toujours pas abouti au 12 mai. Au début de la crise, le sujet du chômage partiel avait fait débat, y compris au sein des syndicats d'employeurs publics. Certains directeurs de lieux et même certains responsables de compagnies artistiques subventionnées ont refusé le chômage partiel, estimant que les subventions publiques étaient destinées au théâtre en ordre de marche, donc aux salaires des permanents. **I. Y. P.**

L'USEP-SV pour un « budget de crise »

SPECTACLE PUBLIC. Après une série d'auditions à l'Assemblée et au Sénat, l'Union des syndicats d'employeurs du spectacle vivant (USEP-SV) rappelle sa revendication d'un plan de relance en faveur du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma : « *Le gouvernement doit doter le ministère de la Culture d'un véritable budget de crise*, écrivent-ils. *Il doit en outre le missionner pour qu'il assure une réponse auprès de chaque territoire, notamment par l'intermédiaire de son réseau*

déconcentré en coopération directe avec les collectivités territoriales et qu'il garantisse les moyens conséquents afin de protéger les artistes et les structures en s'érigeant à la hauteur de l'ambition culturelle plus que jamais réaffirmée de notre pays. » Vis-à-vis des intermittents, l'USEP-SV affirme également sa « *solidarité avec les artistes et techniciens relevant du régime de l'intermittence* » et demande une « *prise en compte de la durée réelle de la crise pour le secteur culturel* ». **I. Y. P.**

Les scénographes veulent se faire entendre

CONCERTATION. L'Union des scénographes (UDS) a mené des réunions avec d'autres organisations professionnelles (Syndecac, Syndicat national des metteurs en scène, Syndicat national du théâtre privé, Union des créateurs lumières...) pour travailler sur des plans de sortie de crise. Les scénographes considèrent se trouver à une position clé au moment où il est question de revoir les modalités d'accueil du public dans les salles. Ils regrettent de ne pas être entendus par le ministère de la Culture, comme l'explique Thibault Sinay, président de l'UDS : « *Les spectacles vont se réinventer : comment on place le public, que devient le décor quand les jauges se réduisent et que les théâtres cher-*

chent à baisser les dépenses ? » Les scénographes alertent sur un effondrement de toute une chaîne de production théâtrale : « *Il faut regarder ce que la situation implique pour les ateliers de construction, les fournisseurs, les transporteurs...* » Les scénographes eux-mêmes sont d'autant plus malmenés dans la crise qu'en tant qu'intermittents du spectacle, ils relèvent toujours de l'année 8 (techniciens) : « *Nous vivons en faisant plusieurs spectacles dans l'année. Nous ne faisons pas nos heures avec un seul spectacle. Un metteur en scène a droit à des cachets de 12 h alors que nous sommes limités à 8 h.* » Une revendication ancienne qui devient aiguë quand les créations sont reportées. **I. Y. P.**

ANNONCES PRÉSIDENTIELLES : LE SNES RÉAGIT.

Le Syndicat national des entrepreneurs de spectacle (SNES) réagit aux annonces du président de la République : « *Merci pour les mesures de soutien que vous avez annoncées en direction du secteur musical. Néanmoins, nous aurions aimé entendre la même préoccupation pour le reste des activités artistiques du spectacle vivant : théâtre, danse, humour, cirque, arts de la rue... [...] Nous aurions aimé entendre hier le moment auquel nos spectacles seront autorisés à redémarrer. [...] Bien sûr, des gestes barrières seront nécessaires et mis en application par les professionnels pour préserver la santé des publics et des salariés, mais nous ne doutons pas que ces derniers sont, eux aussi, en attente d'un redémarrage de l'activité du spectacle vivant.* ».

« ENTENDUS, CERTES, MAIS PAS ÉCOUTÉS ».

Le Syndicat national des artistes musiciens SNAM-CGT appelle à la vigilance, après la décision d'année blanche qui apparaît comme une victoire de la profession : « *Nous pensions que des concertations et négociations allaient évoquer concrètement et dans le détail la mise en place de ce dispositif nouveau et exceptionnel. Il n'en est rien. Une ordonnance du ministère du Travail va paraître sur l'assurance chômage et notamment les annexes 8 et 10 très vite sans aucune concertation ni négociation.* » Le syndicat demande la prise en compte de points importants : les dates anniversaires, la capitalisation des heures déjà effectuées au 1^{er} mars, les nouveaux entrants, les congés maternité et les longues maladies... Et il rappelle la revendication d'un plan d'urgence pour l'art et la culture, « *une véritable relance budgétaire et en termes de projet global pour repenser l'art et la culture comme un véritable service public.* ».

LA CIP MET EN GARDE.

La Coordination des intermittents et précaire (CIP) nationale constate l'effet de la mobilisation sur la « *concession* » présidentielle pour l'année blanche, mais prévient : « *Cette année blanche (dont vous n'aimez pas le nom) représente une demande précise : celle d'un renouvellement des droits à date anniversaire, a minima au taux d'indemnisation précédent, dès maintenant, et jusqu'à un an après la reprise normale de nos activités. Il ne s'agit pas de prolonger de quelques mois, jusqu'en août 2021, les indemnisations, mais de permettre, durant toute cette période, le renouvellement sur douze mois.* » Au-delà du secteur du spectacle, elle appelle à prendre en compte toutes les personnes en contrats courts.

FESTIVAL

« Les artistes sont soulagés du report de la biennale »

Dominique Hervieu, directrice de la Biennale de la danse de Lyon

Pourquoi avoir renoncé à la Biennale après avoir annoncé son maintien ?

La Biennale n'est pas annulée, elle est reportée. Il s'agissait à tout prix d'éviter l'annulation de pièces qui ne pouvaient voyager ou répéter. Éviter l'annulation, c'est éviter que les artistes ne puissent ni faire ni montrer leur œuvre. Ces quinze derniers jours, nous étions en train d'assister à des dérives : les artistes dénaturaient leurs projets, renonçaient à ce qu'ils voulaient faire pour répondre aux contraintes. Tous les artistes sont soulagés. Au moins, ils savent ce qu'ils vont faire. Nous n'avons pas de certitude sur ce que sera la situation dans neuf mois, mais les artistes auront le temps pour s'organiser, et nous aussi.



F. DELHAY

Combien cela coûte-t-il ?

Nous commençons à étudier la situation, mais il fallait que quelque chose soit sûr. Pour le report, il faudra des ajustements. Par exemple, la création de Dimitris Papaioannou était prévue à l'opéra qui ne sera peut-être pas libre en juin 2021. Il reste le TNP, mais la salle ne fait que 600 places contre les 1 000 prévues... J'ai eu la garantie des tutelles qui maintiennent toutes leurs financements pour juin 2021. Ils l'aiment leur Biennale. Cet attachement s'est exprimé avec force. Ce report est aussi l'occasion de belles surprises. Le projet de Robyn Orlin avec la chanteuse Camille qui devait être produit par la Philharmonie en mai et

créé en ce moment, a été annulé. Je devais l'avoir pour la Biennale. Je me suis rendu compte qu'il y allait avoir superposition de nos dates avec celles des Nuits de Fourvière. J'ai proposé à Dominique Delorme, le directeur, que l'on collabore. Il a déjà programmé Camille, et le projet lui plaît. Le projet va trouver sa place aux Nuits de Fourvière !

Que deviennent les créations prévues ?

Je pense que nous allons pouvoir assurer la plus grande partie des grands projets. On va avoir Papaioannou. On trouvera un théâtre. François Chaigneau pourra plus facilement développer son duo avec le Japon. Angelin Preljocaj sera ok en juin 2021. Pour la création de Yoann Bourgeois, il y a une fenêtre. Nous avons un peu plus de problème avec les petits théâtres en région. Souvent, ils ferment fin mai. Nous voudrions tenir la Biennale entre le 15 mai et le 15 juin 2021, avec un focus si nos partenaires nous suivent, sur le week-end du 7 juin.

L'édition suivante sera-t-elle décalée ?

Nous travaillons sur l'hypothèse d'une Biennale 2022. C'est-à-dire que nous envisageons le report simple de la Biennale, pas un décalage avec maintien de la périodicité. Les discussions en sont là. Le maillage local, l'éditorialisation, le travail avec les partenaires sont liés à une organisation sur deux ans. C'est un rythme qui me convient bien : il y a la saison de la Maison de la danse à côté. **I**

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE VERRIÈRE

France Festivals évalue l'impact des annulations

FESTIVALS. Quelles sont les conséquences économiques de l'annulation des festivals ? France Festivals propose des indicateurs. Ils se fondent sur une exploitation anticipée des données de l'enquête So Fest!, qu'elle coordonne, et dont l'ambition est de mesurer l'empreinte sociale et territoriale des festivals. Les auteurs de cette note partent sur une hypothèse de 2 640 festivals de musique annulés entre avril et août. Pour ces seuls événements, les retombées négatives directes (les dépenses non effectuées du festival, moins les subventions) se situeraient entre 535 millions et 1,9 milliard d'euros. Pour l'ensemble des festivals annulés (4 000), les chiffres seraient de 811 millions à 2,96 milliards d'euros. L'étude évalue, par ailleurs, le montant total des

dépenses non effectuées par les festivaliers lors de leur venue au festival (achat de places, alimentation, etc.) à 633 millions d'euros pour les événements musicaux et à 925 millions d'euros pour l'ensemble des domaines culturels. Enfin, elle estime les pertes liées à l'activité économique que génèrent les festivals (hôtellerie, tourisme, etc.) entre 1,75 et 3,8 milliards d'euros pour les événements musicaux, et entre 2,3 et 5,8 milliards pour l'ensemble des festivals culturels. Les auteurs de l'analyse restent prudents : l'échantillon de l'étude So Fest! sur laquelle ils s'appuient représente 129 festivals, essentiellement musicaux, et leur estimation part des données déclarées lors de leur édition 2018. « Ce chiffrage est ouvert à la discussion », précisent-ils. **I D. P.**

ORDONNANCE SUR LES AVOIRS.

Une ordonnance signée par la président de la République le 7 mai (publiée au JO le 8) permet aux entrepreneurs de spectacles vivants et organisateurs de manifestations sportives de proposer à leurs clients un avoir pour une représentation au cours de la saison 2020-2021 à la place du billet d'une séance ou d'un festival annulé. L'avoir doit valoir pour une prestation de même nature et d'une valeur équivalente. La durée de la proposition ne peut pas être supérieure à douze mois. Si le spectateur ne souhaite pas en bénéficier, il devra être remboursé avant le terme de ce délai. Cette mesure concerne tous les organisateurs privés d'événements culturels ou sportifs, quelle que soit leur forme juridique, pour une représentation annulée entre le 12 mars et le 15 septembre. Elle est présentée par le ministère de la Culture comme une mesure de soutien à la trésorerie des organisateurs.

LE SNES RENOUVELLE SON ALARME SUR LA RENTRÉE.

Le SNES (Syndicat nationale des entrepreneurs e spectacles) réitère son alerte sur les « municipalités en train de décider de fermer leur théâtre jusqu'en décembre 2020 ou janvier 2021 ». La lettre d'alarme a été signée par des milliers de professionnels, très inquiets de cette situation (*La Lettre du Spectacle* du 7 mai), une liste de signataires encore enrichie ces dernières semaines.

LE SÉNAT INQUIET. La commission de la culture du Sénat s'adresse à Franck Riester, pour pointer la situation alarmante du secteur de la culture, dans un courrier du 4 mai : « Le sort des salles de spectacle, des cinémas et des "grands" musées reste toujours en suspens. De même, les "petits" festivals sont plongés dans le désarroi, compte tenu de l'annonce d'une interdiction, au moins jusqu'au 2 juin, des rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique comme dans le cadre privé. Les acteurs culturels ont besoin d'une clarification rapide sur le sort qui leur sera réservée. »

DOUBLER LE BUDGET CULTURE EUROPÉEN.

L'association Culture Action Europe (CAE) appelle les dirigeants européens à définir un cadre financier pluriannuel pour redresser le secteur de la culture et de la création en Europe. Elle cite le service Eurostat qui avance le chiffre de 8,4 millions de salariés de ce secteur directement affectés par la crise Covid-19. CAE demande de renforcer le programme Europe créative et de consacrer à la culture 1% du budget total européen.

PRESTATION DE SERVICE

Prestataires : après la survie, la concurrence ?

Les conséquences des annulations de spectacles ont été immédiates et radicales pour les prestataires de la scène. Le groupe B Live (son, éclairage...) a fermé depuis mi-mars les sites de ses 14 sociétés et estime que son chiffre d'affaires (75 à 80 millions d'euros) sera au moins divisé par trois avec les reports du Printemps de Bourges et de nombreuses tournées. Pour le Désoiffeur, spécialiste de la vente ambulante de bière dans les stades et festivals, son directeur général Benjamin Laflaquière, observe : « Les rassemblements de plus de 5 000 personnes sont notre cœur de métier, avec 10 à 200 vendeurs. Je m'attends à une perte de plus de 90 % de mon chiffre d'affaires cette année. » La société bretonne Art Light devait intervenir dans de nombreux festivals (Art Rock, Vieilles Charrues...) : « Nous n'avions pas reçu de bons de commandes ni d'acomptes », confie Emmanuel Gourong,



directeur technique. Mais si des acomptes sont prévus dans les conditions générales de vente et ont été versés, ils ont bien souvent été remboursés, livre Alexia Beyaert, gérante de Carriage R.V. (location de tourbus), « afin de préserver une bonne entente avec des clients souvent fidèles. » Malgré de lourdes charges, comme le remboursement des emprunts pour la cinquantaine de véhicules que loue

la société. Le Syndicat des prestataires de services de l'audiovisuel scénique et événementiel (Synpase), relève par la voix de son délégué général, Philippe Abergel : « *Quelle que soit la taille des entreprises, elles contractent une dette importante pour investir dans du matériel, ce qui pèse sur leur chiffre d'affaires. Sur le terrain, nous constatons souvent que le prêt garanti par l'État peut être validé par la BPI, mais pas par la banque. Si d'autres mesures ne sont pas prises pour soutenir les entreprises, nous allons assister à de nombreux licenciements et dépôts de bilan.* »

Reprise des chantiers ?

Seule lueur d'espoir avec la fin du confinement, la reprise des chantiers et de l'équipement des salles de spectacles, qui représentent environ 15 % du chiffre d'affaires des prestataires, d'après le Synpase. Durant cette crise, le syndicat a conçu le site Prestataires solidaires, pour fournir savoir-faire et matériels aux services d'urgence.

Quelques uns ont su rebondir. Comme le Désoiffeur, qui a adapté son dispositif à la distribution de gel hydroalcoolique dans les espaces publics. Mais cette activité restera anecdotique. Mikaël Maurin, directeur général adjoint du groupe B Live, avance : « *Nous risquons d'assister, lors de la reprise, à l'amplification des phénomènes de concurrences entre prestataires sur la qualité ou sur les prix.* » C'est également ce que craint le Synpase, par la voix de sa présidente, Frédérique Legear-Lemée : « *À long terme, nos entreprises devront pouvoir conserver leurs marges pour rembourser avances et prêts. Il ne faudra pas casser les prix pour sortir de cette crise.* »

NICOLAS DAMBRE

MOBILISATION POUR UN APRÈS.

Autour de l'Ufisc (Union fédérale d'intervention des structures culturelles), 24 organisations affirment leur souhait d'une coopération transsectorielle ambitieuse pour une « après-crise » solidaire. Le collectif Mobilisation Coopération Arts et Culture contre le Covid-19 réunit les adhérents de l'Ufisc, mais aussi la Fevis (Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés), Futurs composés (Réseau national de la création musicale) et de nombreux réseaux régionaux.

TAP : COUPE RÉGIONALE.

Jérôme Lecardeur, directeur du TAP de Poitiers, scène nationale, est en colère contre la décision du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine de diminuer sa subvention au TAP de 100 000 euros pour l'année 2020 : « *Si les représentants de la Région nous avaient sollicités dans le cadre d'une politique claire et concertée pour considérer une baisse de financement généralisée face à une diminution significative de leurs recettes, comment aurions-nous pu refuser ce geste de solidarité à l'égard d'un partenaire historique ? Mais jamais avant aujourd'hui cette éventualité n'a été évoquée.* » Cette décision intervient alors que le TAP n'est pas éligible au plan d'urgence régional face au Covid-19.

ILS ONT DIT



ARIANE MNOUCHKINE
METTEUSE EN SCÈNE
DU THÉÂTRE
DU SOLEIL

« Si nous, artistes, nous restons dans cette rage, nous n'arriverons pas à traduire dans des œuvres éclairantes pour nos enfants ce qui se vit aujourd'hui. Une œuvre qui fera la lumière sur le passé pour que l'on comprenne comment une telle bêtise, un tel aveuglement ont pu advenir, comment ce capitalisme débridé a pu engendrer de tels technocrates, ces petits esprits méprisants vis-à-vis des citoyens. Pendant un an, ils restent sourds aux cris d'alarme des soignants et soignés qui défilent dans la rue. Aujourd'hui, ils leur disent : vous êtes des héros. Dans le même temps, ils nous grondent de ne pas respecter le confinement alors que 90 % des gens le respectent et que ceux qui ne le font pas vivent souvent dans des conditions inhumaines. »

Télérama, le 9 mai

CONSULTATION POUR LE OFF D'AVIGNON.

Avignon Festivals et Compagnies (AF&C) lance une consultation publique. Elle débute par la mise en place d'un questionnaire ouvert à tous. « *Mi-juin, les résultats de cette consultation permettront de faire émerger des grandes thématiques, qui feront l'objet de temps de travail en commun la dernière semaine du mois de juillet à Avignon, si les conditions sanitaires le permettent,* indique AF & C. *Ce processus en plusieurs étapes devra aboutir à un modèle de transformation du festival Off d'Avignon qui sera soumis aux adhérent.e-s lors de la prochaine assemblée générale d'AF&C.* » Un appel à des états généraux du Off a été lancé par plusieurs

associations en avril : Les Sentinelles, l'AAFA (Actrices et acteurs de France associés) les EAT (Écrivains associés du théâtre) et le Synavi.

PROARTI : COLLECTES SOLIDAIRES.

La plateforme de financement participatif Proarti ouvre une forme de collecte appelée « Spectateurs solidaires ». De nombreux lieux culturels invitent leurs spectateurs à renoncer au remboursement des places réservées pour des spectacles annulés. La difficulté était de transformer l'abandon de billet en don défiscalisable et de donner plus de visibilité à ces actions. Proarti promet que ces collectes répondront à ces enjeux.

ARTS DE LA RUE

« Si les gens prennent le métro, je ne vois pas pou

Le 1^{er} mai, Jean-Raymond Jacob et Amélie Souchard, de la compagnie Oposito ont invité une quarantaine d'artistes de rue à une grande visioconférence. Chacun a rapidement exprimé son ressenti face à l'arrêt des activités. Tristesse, colère, volonté de résister de ressortir, réflexion sur le sens et l'éthique du métier... Au-delà des difficultés économiques qui menacent directement la vie des compagnies, les artistes de rue affichent leur défiance à l'égard de mesures trop sécuritaires. Nous livrons ici un florilège de leurs réactions.

ANTOINE LE MENESTREL

« Je travaille sur mon souffle, la respiration, première étape pour être actif. Je veille à ne pas m'abîmer relationnellement. Créativement, je n'ai pas le spectacle vivant, mais j'ai les textes, je fais des films. Le plus gros deuil, c'est la rencontre dans les festivals. [...] Nous avons beaucoup de centres nationaux d'arts de la rue, de lieux qui ont des espaces, des cours. Cela me donne envie, de ne pas attendre [pour reprendre]. À la SNCF, ils mettent des croix pour placer les gens. Nous sommes aussi dans le voyage, je ne vois pas de contre-indication pour travailler sur les gestes barrières. »

CHRISTOPHE EVETTE Les Grandes Personnes

« Nous sommes en train de nous "dé-sidérer". Nous recommençons à travailler depuis plus d'une semaine. » La compagnie menait un projet de création avec des résidents en Ephaad dont plusieurs ont été victimes de l'épidémie. « Nous avons essayé de jouer en bas des cités, l'accueil était tiède. Il semblerait qu'aujourd'hui, ça tende un peu plus l'oreille. »

CAROLINE SELIG Artonik

« Cette saison aurait dû marquer le clap de fin de la diffusion pour Artonik, avec 10 dates. Finalement, il n'en reste qu'une en septembre. J'ai demandé à l'équipe de reporter le clap de fin à 2021, mais dans les 20 artistes, certains vont perdre leur statut et je ne sais pas ce qu'ils vont devenir. Il y a des reports proposés, mais je ne sais pas comment ça va pouvoir se passer. »

CHARLOTTE MEURISSE Compagnie Tout en vrac

« Le confinement est arrivé au moment des répétitions de notre nouveau spectacle. Je fais des répétitions par Skype avec les comédiennes. Cela leur donne du baume au cœur. » Est évoquée la question des reports de dates à la saison prochaine : « Ce n'est plus un report. Il faut faire attention à la terminologie. C'est une perte sèche. »

PERRINE FAIVRE

Compagnie Les Arts oseurs

« On essaye de reporter le minimum et d'avoir les paiements de cessions, comme on est sur une tournée de spectacle de répertoire. Je pense aux gens qui créent cette année : il faudrait réfléchir à ce qu'on fait des créations 2020 et 2021. La première chose qu'on va faire, c'est sortir le piano sur la place du village. Et voir comment on pourrait répondre à l'assignation sanitaire pour jouer dans l'espace public. »

STÉPHANE BONNARD Komplex Karpharnüm

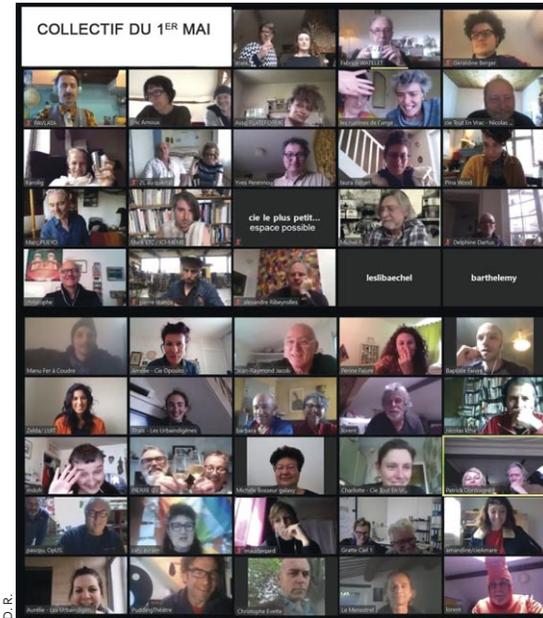
« Si on attend un cadre légal du gouvernement sur ce qu'on a le droit de faire, on risque d'attendre longtemps. Je me demande s'il ne faudrait pas qu'on prennent nos responsabilités. On a tous compris ce qu'il fallait comme geste barrière. Il faudrait inventer de nouveaux modes de rencontres entre artistes et spectateurs. Jouer entre les contraintes, nous faisons cela en permanence. »

SÉVERINE BRUNIAU Les Rustines de l'ange

« On allait entrer en résidence à Quelques p'Arts. Nous sommes 15 dans la compagnie, on utilise le chômage partiel pour ce qui est annulé, mais le souci, c'est de payer les 2 administratifs qui bossent vraiment. On se manque, l'équipe est loin, mais les moments de silence sont importants. Il y a un souci éthique par rapport [au spectacle dans] la rue. On est énergivore et il faut qu'on change cela. On s'est tous dit : il ne faut pas que ça reprenne comme avant. »

PIERRE BERTHELOT Générik Vapeur

« Ce qui m'obsède, c'est la liberté dans l'espace public, le rapport avec le public et les libertés. Tout ce qui faisait œuvre est devenu un acte de bravoure. Je ne voudrais pas qu'en octobre, tous les théâtres rouvrent comme si de rien n'était et que nous [artistes de l'espace public] soyons à nouveau les gens qu'on laisse sur le pavé. »



Une capture d'écran lors de la visioconférence organisée le 1^{er} mai entre une quarantaine d'artistes de l'espace public.

PASCAL ROME Compagnie OPUS

« Notre équipe est dispersée avec deux permanents à Niort. Les projets sont en berne. Certaines structures se sont engagées à payer les coûts de cession, on puise un peu dans les réserves et on a recours au chômage partiel pour que tout le monde puisse survivre, mais on ne sait pas combien de temps ça va pouvoir tenir. »

THIERRY LORENT Compagnie Annibal et ses éléphants

« On a décidé d'intervenir au pied des cités [à Colombes]. On a pris appui sur le rassemblement d'hommage aux soignants. Il y a eu de l'appréhension au début chez les habitants, puis ils sont sortis aux fenêtres. Il faut aussi aborder la dimension politique, que la générosité n'oublie pas la lucidité politique. Mais on doit créer l'événement sans que les gens se rassemblent. Comme nous sommes subventionnés, nous ne solliciterons pas le chômage partiel pour les permanents. Et priorité aux gens qui devaient créer en 2020. »

MARK ETC Ici-même

« J'ai ressenti une injonction déplaisante de notre propre milieu : the show must go on. Libre à chacun de réagir. Quand on cherche à perpétuer les pires travers du productivisme qu'on a bien intégrés avec les logiques de pluriannualisation des aides, c'est déplaisant. »

« Pourquoi on ne pourrait pas occuper la place publique »

MARIE-DO FRÉVAL

Compagnie Bouche à bouche

« Je n'arrive pas à me soulager, le rapport à l'écriture est complexe. Il y a trois spectacles en tournée, deux projets de territoire avec des personnes âgées. Tout un travail remis en cause. Je vais essayer de diminuer la visibilité sur un an. Il faut tenir un an sans abandonner personne, que personne ne perde son statut. Je vais reprendre mon cœur de travail qui est la résistance. »

MAÏA RICAUD

Compagnie Les Chiennes nationales

« S'adapter c'est s'accoutumer, s'habituer... L'important, c'est ce qui peut nous reconstruire ensemble. Peut-être qu'il faut disparaître un temps. On a tellement peur de ne pas exister qu'on veut tout le temps produire. Notre rôle est de faire une vraie création humaine. »

AMANDINE

Compagnie Amare

« On a du mal à créer quand on est confiné, quand on n'est pas dans le vivant. J'ai une grande envie de nous retrouver dans les rues, d'un appel à la dissidence, de retrouver un moyen d'action. Ce serait bien qu'on ait une charte écologique pour les artistes de rue, de réfléchir à comment construire des tournées de manière plus ramassée. »

ZELDA SOUSSAN

Compagnie LUIT

« Certains projets de territoires sont reportés, d'autres sont suspendus et pas rémunérés. On essaye de négocier. Une question est de pouvoir jouer fin août des spectacles où il y a des interactions avec le public. »

ANNE LE BATARD

Compagnie Ex Nihilo

« Il y avait une grosse activité prévue, y compris à l'international, de mars à juin. Les projets de territoires sont reportés, mais c'est une perte de sens de reporter cela sur un temps court à la rentrée. »

Privée de festivals, la Rue cherche des solutions

Les annulations de tous les grands festivals d'été ne sont pas seulement synonymes d'une année noire économique pour les compagnies de l'espace public. Elles produisent aussi un vide existentiel, une perte de sens pour les artistes. Après les premières semaines de sidération, ils se reprennent, ressortent au contact des voisins, au pied des immeubles avec leurs instruments et leurs textes. Ainsi Stéphane Filloque, chez Carnage productions, a imaginé un dispositif d'accueil mutuel entre compagnies, sur des distances assez réduites. Les discussions se multiplient sur les conditions sanitaires à respecter, des plans sont échangés sur l'organisation à mettre en place pour accueillir les spectateurs et veiller à ce qu'ils soient bien séparés d'un mètre les uns des autres.

BAPTISTE FAIVRE

Les Urbaindigènes

« On avait beaucoup de dates, une création en cours. On a essayé le travail avec écran ça n'a pas marché. On a une structure de spectacle qui peut accueillir 650 personnes debout. Donc pour nous, c'est impossible d'imaginer un après sans pouvoir se toucher, on a besoin de gens. Soit on apprend à vivre avec, soit on fait autre chose en attendant. »

PIERRE SAUVAGEOT

Compositeur, Lieux Publics

« Nous avons réussi, pour l'instant, à tout reporter sur l'automne. Personne ne sait si cela va durer trois mois ou trois ans, on a du mal à écrire. On a quand même une capacité de rebond. En échangeant avec d'autres réseaux en Europe, on voit qu'ils n'ont pas de filets de sécurité, ils sont dans une obligation de faire. Ils vont plus vite que nous dans des hypothèses artistiques alternatives. »

MANU

Le Fer à coudre

« La situation est catastrophique. Nos intermittents ont leur intermittence ailleurs, mais, à cause des événements annulés, on a aucune entrée. Il n'y aura plus d'argent à partir de septembre. On est dans un réseau de squat qui va nous héberger. On va être obligés de quitter les locaux de Vitry. On écrit des projets pour 2021. »

ÉLISE ET SÉVERINE

Compagnie Le Plus Petit Espace possible

« Nous sommes basées sur le Larzac, nous sommes musiciennes de rue. L'activité partielle n'est pas le summum, mais c'est une solution. Nous n'avons aucune cession payée. Les gens qui nous connaissent ouvrent leur porte-monnaie pour nous soutenir. Cela nous fait réfléchir sur notre nomadisme. Peut-être qu'on ne prend plus suffisamment le temps quand on veut se déplacer loin. Et je ne pense pas que ce soit possible de jouer avec des masques. »



L'affiche du festival Furies, reporté en septembre

DORIANE MORETUS ET PATRICK DORDOIGNE

Compagnie Adhok

« On était en pleine création, on devait partir au Boulon [Cnarep, à Vieux-Condé (56)] . On garde le cap. Il y a une souplesse encourageante de la part des gens qui devaient nous accueillir, une capacité d'invention dans l'espace public. On intervient dans l'hôpital. C'est en train de se mettre en place via des "visio-call". Il y a toujours des possibilités de balancer notre bonne énergie. On va s'en sortir. »

ALEXANDRE RIBEYROLLES

La Constellation et la Lisière lieu de création

« Le travail, même en local, est annulé. Nous avons mené une action lecture à haute voix sur Internet, il y a eu 600 lectures ! On travaille avec un déficit important, on n'a mis personne au chômage. Je suis moins inquiet pour l'espace public à Grigny. Ce qui m'inquiète, ce sont les outils, les compagnies. Les structures sont en train de prendre très cher. »

CHRISTOPHE PRENVEILLE

Compagnie Carabosse

« 88 % de notre budget, c'est la vente de spectacles de mars à septembre. Tout est annulé, il a au moins 400 000 euros de contrats qui sautent, on ne va récupérer même pas 5 %. À l'étranger, il n'y a pas d'indemnisation ; en France, c'est faible. Cela interroge le métier, la solidarité. Le planning était plein, mais avec zéro contrat signé. Pourquoi on n'arrive pas à avoir un contrat signé alors qu'on s'était mis d'accord ? J'ai peur du repli local. J'ai envie de continuer à jouer à l'international. Je n'attends pas d'aides supplémentaires, mais de travailler. Si les gens prennent le métro, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas occuper la place publique. »

DANSE

Les grandes compagnies d'Europe dans le même bain

Les grandes compagnies chorégraphiques européennes rencontrent des difficultés comparables face au Covid-19, quel que soit le niveau de déconfinement de leur pays. L'Aterballetto, compagnie d'Emilie-Romagne que dirige Gigi Cristoforetti et Sveva Berti, bien qu'aucun danseur n'ait été atteint par la maladie, n'a aucune indication sur la date à laquelle les danseurs pourront retourner en studio ni quand les tournées pourront reprendre. En Suisse, le ballet du Grand Théâtre de Genève avait donné la dernière représentation de son spectacle de printemps le 4 mars. Les danseurs profitaient de quinze jours de vacances quand le confinement est survenu. Philippe Cohen, directeur du Ballet, travaille avec le maître de ballet à partir du 11 mai (la Suisse déconfinement prudemment à partir de cette date) pour envisager une reprise progressive et le retour des danseurs vers le 8 juin juste avant leur départ en vacances le 15 juin. La préoccupation, comme pour beaucoup de compagnies, est d'assurer, au-delà de la condition physique, que le groupe garde sa cohésion. La saison 2020-2021 des danseurs du Grand Théâtre devraient reprendre le 10 août. Du moins pour ceux qui pourront venir car la présence de l'une des nouvelles recrues,

australienne, est encore en suspens. En Allemagne, la situation diffère d'une compagnie à l'autre. Laconique, le Ballet de Hambourg indique qu'il ne sait rien de la suite quand le Staatsballett de Berlin (la plus grande compagnie allemande avec 92 danseurs que dirigent Johannes Öhman et Sasha Waltz) fait savoir : « Nos danseurs font l'entraînement quotidien par visioconférence. Les répétitions ne sont pas possibles. Nous espérons pouvoir rentrer prochainement dans nos studios en commençant par une formation en petits groupes. Nous ne savons pas quand les répétitions auront lieu. Comme la prochaine saison commencera en août, nous espérons que d'ici là, nous aurons la permission de répéter. » Le Bayerisches Staatsballett d'Igor Zelensky (75 danseurs) a mis au point un concept de sécurité qui prévoit une ouverture (très doucement) de la maison à des fins de formation dans les semaines à venir. Les danseurs s'entraîneront par petits groupes pendant 60 minutes chaque jour tout en observant les mesures de sécurité les plus strictes : « Les mesures de sécurité comprennent le respect et le contrôle des distances minimales et des mesures d'hygiène ainsi que des réglementations concrètes sur la procédure. » Des préoccupations que partagent donc toutes les compagnies. | PHILIPPE VERRIÈLE

LIEUX DE SPECTACLES ET RÉSIDENCES : DES PRÉCISIONS ATTENDUES.

Le décret «déconfinement», paru au Journal officiel du 12 mai (décret n°2020-548), comporte toutes les règles applicables à cette seconde phase de la crise sanitaire : la « règle des 100 km », les nouvelles attestations, la division rouge/vert des départements, l'obligation du port du masque... Le nouveau texte donne, comme pour le décret du 23 mars abrogé, la liste des établissements que ne peuvent plus accueillir de public (salles de spectacles, salles de réunion, établissements sportifs couverts, etc.). Des précisions sont attendues par les professionnels concernant les conditions de réouverture des lieux de spectacles pour le retour de leur personnel mais aussi pour l'accueil d'artistes en résidence.

TRIO(S) POUR LA DANSE.

L'Onda et la SACD s'associent en faveur de la circulation de la danse en créant le dispositif Trio(s). C'est un soutien financier aux structures subventionnées, situées dans une zone géographique cohérente, accueillant sur une saison deux œuvres d'une ou d'un chorégraphe pour un minimum de trois représentations. Trios(s) est doté de 160 000 € cofinancés paritairement par la SACD et l'Onda. Un premier appel à projets est ouvert.

CARNET

André Pomarat. Acteur auprès d'Hubert Gignoux au Centre dramatique de l'Est, à partir de 1957, André Pomarat a été enseignant à l'école du TNS pendant de nombreuses années. En 1974, il fonde la MAL (Maison des arts et loisirs), à Strasbourg, qu'il dirigera jusqu'en 1997. La MAL devient le Théâtre Jeune Public (TJP) de Strasbourg, puis acquiert, en 1991, le label de centre dramatique national pour l'enfance. André Pomarat est mort le 30 avril, à 89 ans.

Jean-Pierre Delavigne.

Les JM France rendent hommage à Jean-Pierre Delavigne, disparu le 1^{er} mai à l'âge de 97 ans : « il a été, aux côtés du fondateur des Jeunesses musicales de France, René Nicoloy, un précieux auxiliaire pour l'essor du mouvement dont il a ensuite assuré la direction générale de 1969 à 1983. On lui doit tout particulièrement une orientation majeure des activités, en 1970, vers le jeune public sur le temps scolaire. »

L'Orchestre de chambre de Paris relance les abonnements

RENTRÉE. Quels comportements les publics vont-ils adopter en matière de réservation de spectacles ? Le lancement de la campagne d'abonnement de l'Orchestre de chambre de Paris, le 23 avril dernier, donne un premier aperçu. « Les retours sont très inégaux en fonction des lieux des concerts », témoigne Gilles Pillet, directeur de la communication et du développement. L'orchestre se produit majoritairement dans trois structures. À la Philharmonie, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur les ventes, « au moins égales voire meilleures que l'année dernière ». Au Théâtre des Champs-Élysées, à la même époque, les ventes accusent un retard d'au moins 50 %. « Les ventes pour les spectacles du dernier trimestre sont très touchées alors qu'à partir du début 2021, elles sont comparables à l'année précédente », détaille Gilles Pillet. Enfin, les concerts prévus salle Cortot, qui accueille traditionnellement un public plus âgé, totalisent pour le moment trois fois moins de ventes que l'an dernier. « On est inquiet, on espère remonter la pente avant l'ouverture



KURT VAN DER ELST

de la saison le 23 septembre, confie Gilles Pillet. Il peut y avoir un effet de rattrapage avec des mesures de distanciation sociale moins fortes, mais il demeure une grande inconnue sur les premiers concerts. » Expérience intéressante dans cette période d'incertitude : l'Orchestre de chambre a adapté sa présentation de saison, en diffusant un Facebook Live en multiplex, en présence du nouveau directeur musical, Lars Vogt, et d'artistes confinés, parfois à l'étranger. Résultat : 8 000 à 9 000 vues. Un impact plus important qu'avec n'importe quelle présentation physique. | DAVID PROCHASSON

TRIBUNES

Une saison « corona-compatible »

Thomas Jolly, directeur du Quai, centre dramatique national à Angers

Un centre dramatique national, comme le Quai, a pour mission première la création. La création est toujours faite de contraintes. Et même s'il y en a beaucoup présentement, assez floues, nos métiers ne consistent-ils pas à être créatifs ? Inventifs ? Oui.

Ici et maintenant, au Quai, l'équipe, les artistes invité.e.s la saison prochaine, les acteurs, actrices de la maison et moi-même réfléchissons à ce que le théâtre ait lieu, quelque soit l'évolution de la situation sanitaire. La première partie de la saison 2020-2021 du Quai sera « corona-compatible ». Dès que le théâtre pourra accueillir du public dans des conditions sanitaires garanties, je proposerai une création que je mettrai en scène. Elle n'était pas prévue. On créera avec ce qu'on trouvera dans les stocks de décors et de costumes avec un protocole de répétition strict suivant les règles sanitaires pour les équipes artistiques



D.R.

et techniques. [...] On peut, encore, largement, faire du théâtre, et déjà bien des spectacles existants sont (et ils l'ignoraient) « corona-compatibles ». En plus de ces spectacles et de cette création, Le Quai passe

commande à plusieurs artistes pour inventer à partir de l'été – et le temps qu'il faudra – des créations « corona-compatibles », jouées dedans ou dehors, pour un très petit nombre de personnes... [...]

Cette situation, qui nous pousse à être inventif sera, de fait, une occasion d'un élargissement et d'une diversification des publics : oui, il faudra inventer des formes à jouer sous les fenêtres des Ehpad, dans les cours des immeubles de tous les quartiers, sur les balcons

de toute une rue, à chaque carrefour du centre-ville, mais aussi les places des villages, les préaux des écoles, les étendues vertes des campus universitaires... Je n'éditerai pas de brochure de saison. Parce que la situation m'empêche d'inscrire une activité dans le temps, et que notre communication devra être plus spontanée. Je ne lancerai pas de campagnes d'abonnements. Cette saison « corona-compatible » restera souple, réactive, se ré-inventera sans cesse avec les équipes et pour les spectateurs afin de s'adapter à l'évolution de la situation sanitaire. Nous resterons dans cette réactivité le temps qu'il faudra. Des spectacles de théâtre, de cirque, de danse, de musique seront programmés par le Quai et ces spectacles auront lieu. Ce sera toujours mieux qu'aucun spectacle. Au Quai, ou ailleurs, alentours. Ce sera toujours mieux que nulle part. » |

« Se décider à inverser la maxime productiviste »

Appel collectif, en Occitanie, pour refonder la politique publique de la culture

À l'heure où, dans notre région comme partout, la crise sanitaire révèle les limites d'un modèle marchand appliqué à tous les secteurs d'activité, cet appel émanant d'acteurs et d'actrices de la culture en Occitanie, n'a pas pour but de réclamer sa part dans les décisions à venir, mais de prendre part aux réflexions collectives qui s'imposent.

Nous parlons depuis une longue histoire, l'histoire précieuse et accidentée d'un modèle qui nous a parfois permis d'opposer une exception – dite « culturelle » – à la stricte logique commerciale. Bien que relative, on sait que là où elle n'existait pas (chez nos voisins espagnols et italiens), les conditions de travail des artistes et de ceux qui les accompagnent se sont réduites très rapidement aux stratégies de survie de quelques uns, livrés aux injonctions de quelques monopoles. Mais depuis une dizaine d'années, la promotion progressive et agressive d'une logique de rentabilité, rongant l'ensemble des politiques publiques, ne s'est pas arrêtée davantage aux portes des salles de spectacles qu'à celles des hôpitaux, des écoles, des exploitations agricoles ou des transports. Il nous paraît donc moins digne aujourd'hui de défendre la sauvegarde de cette exception que de travailler, avec d'autres, à transformer la règle commune.

La raison artistique, comme les autres (médicales, éducatives, agricoles,...) a sa singulière nécessité. Elle crée, à travers ses pièces,

ses musiques, ses danses, ses images, ses ateliers, des formes où se travaillent nos sensibilités, où se réfléchissent nos histoires, où se questionnent nos contradictions, où se pensent nos expériences collectives. C'est là sa fonction, qui n'est ni strictement utilitaire ni de pur divertissement. Nous demandons que ces raisons soient remises au centre, car ce sont elles qui nourrissent nos pratiques, et non leur attractivité touristique, leur supplément d'âme ou leur indice de performance. C'est à partir d'elles que nous travaillons sur le territoire, et que nous inventons une économie. C'est sur elles que repose une démocratisation culturelle, qui est loin d'être achevée. Ce sont elles qui autorisent, à l'égal des autres, la voix des artistes dans le débat public.

On parle beaucoup, ces temps-ci, du Conseil national de la Résistance et, en termes de politiques culturelles, on revient aux aventures fondatrices de la décentralisation. Dans les deux cas, il y eut moins d'union que de combats pour que les politiques publiques d'un pays se tiennent à la hauteur d'une histoire inédite, à l'écoute de l'intérêt général. Le temps ne connaît pas la marche arrière, et l'âge d'or n'a jamais existé. Mais nous avons sous les yeux un âge de fer, et nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins.

Va-t-on encore une fois, dans cette période de crise, procéder à une austérité sélective, se soumettre à l'impératif de la croissance à

retrouver, et sacrifier à l'urgence du moment des pans entiers des politiques publiques ? Va-t-on poursuivre le dépeçage du corps et de l'esprit de la plupart des services publics ? Ou va-t-on cesser d'entretenir la division selon les mérites et les utilités pour redonner à chacun les moyens d'accomplir ses missions ? Les artistes et les lieux de spectacle, déjà mis sous tension depuis de nombreuses années, subissent de plein fouet la crise actuelle. Et les temps qui viennent, pour nos pratiques fondées sur la réunion d'un public, sont très incertains. Nous aurons à réinventer des rapports, des situations, des conditions nouvelles, pour un temps indéterminé et nous le ferons. À vrai dire, nous avons déjà commencé à le faire, en appliquant, à l'échelle de nos métiers, des solidarités adaptées aux premières urgences.

Mais cela ne se fera pas sans une volonté politique qui affirme son soutien sans faille et pérenne aux missions publiques de la culture. Cela nécessitera de nouveaux moyens, laissés au soin de ceux qui, depuis des années, déploient une expérience de leurs métiers et de leur art. Pour ce secteur, comme pour les autres, il faudra bien se décider à inverser la maxime productiviste : elle dit que le temps, c'est de l'argent, nous répondons que l'argent, c'est du temps : celui qui est nécessaire à la création d'une forme, au soin d'un patient, à l'éducation d'une jeunesse, au travail d'une terre. » |



DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape est un lieu de création et de recherche pour la danse, dirigé par Yuval Pick depuis 2011. Entouré d'une équipe de 17 salariés permanents, Yuval Pick poursuit son engagement de défendre la place de la danse en France comme à l'étranger. Son projet artistique au CCNR est construit sur trois fondamentaux : L'urgence de créer un espace commun où chacun.e peut contribuer par sa singularité, la nécessité de donner place aux écritures du mouvement, et l'importance de développer et rendre visible la place du danseur dans la société, comme interprète - créateur - transmetteur. Les pièces de Yuval Pick, sa méthode Practice, ainsi que tous les projets et actions du CCNR sont conçus autour de cette vision.

Suite à l'incendie fin 2017, le CCNR travaille actuellement hors les murs au sein du quartier de la Velette à Rillieux-la-Pape. Le projet de reconstruction du bâtiment, le développement de la visibilité du projet artistique à l'échelle nationale et internationale et les liens tissés avec le territoire riillardi et métropolitain seront des axes forts des prochaines années.

Le CCNR / Yuval Pick recrute son **administrateur.rice**

DESCRIPTION DU POSTE

L'administrateur.rice participe à la direction collégiale de l'association, avec le directeur et la secrétaire générale. Il est responsable de la bonne gestion financière, humaine et administrative de l'association et ses missions sont les suivantes :

Réflexion sur le projet et son développement :

Comprendre le projet artistique du CCNR, les équilibres, les articulations entre les différents axes du projet, et les valeurs qu'il défend / Participer à la réflexion pour le développement de la structure / Mettre en valeur le projet et contribuer à son fonctionnement

Gestion financière :

Élaborer le budget général, suivre et contrôler son exécution / Analyser le budget et suivre la comptabilité analytique, en lien avec la comptable / Coordonner le suivi comptable en relation avec les prestataires (expert-comptable, commissaires aux comptes) et suivre la trésorerie / Mettre en place la transition vers la numérisation de la comptabilité, en lien avec la comptable / Mettre en place la délégation budgétaire, et les outils nécessaires à sa réalisation.

Relation avec les partenaires financiers, professionnels et institutionnels :

Élaborer les dossiers de demande de subventions auprès des partenaires publics, en lien avec la secrétaire général.e / Préparer les réunions de l'association : CA et AG, en lien avec la secrétaire général.e / Prospecter les partenaires publics et privés pour trouver de nouvelles sources de financements

Gestion des ressources humaines :

Appliquer la convention collective CCNEAC / Élaborer les contrats de travail pour les salariés permanents et intermittents, artistique et techniques / Contrôler le temps de travail, les congés et les notes de frais / Gérer la paie, les déclarations sociales et fiscales, en lien avec la comptable / Coordonner le suivi de la politique salariale, le plan de formation interne et les relations avec les représentants du personnel (CSE) / Organiser et mener les entretiens individuels annuels / Superviser le processus de recrutement

Gestion administrative :

Superviser tous les contrats de coproduction, cession, etc... et toute convention de partenariat / Veiller au respect des législations en vigueur concernant les droits d'auteur / Faire la veille juridique, sociale et fiscale concernant le secteur

PROFIL RECHERCHÉ

Formation supérieure en gestion des entreprises culturelles et/ou expérience professionnelle confirmée dans un poste similaire.

Connaissances des spécificités du secteur culturel et associatif et de ses cadres réglementaires.

Maîtrise du logiciel de paie sPAIEctacle / Capacité à comprendre le projet artistique et à le transposer sur ses missions / Esprit collégial et collaboratif, goût pour le travail en équipe / Grande rigueur et précision / Esprit curieux / Qualité d'écoute et de confidentialité / Anglais avancé

RECRUTEMENT

CDI temps plein / Statut cadre, groupe 2 / Salaire selon la grille CCNEAC
 Merci d'envoyer votre candidature jusqu'au 12 juin (CV et lettre de motivation) à info@ccnr.fr. 1er tour des entretiens la semaine du 22 juin et le 2e tour la semaine du 28 juin / Prise de poste fin août 2020



Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar recrute

un(e) Responsable comptable

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE/DE L'ORGANISME

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar est dirigé par Olivier Meyer, dans le cadre d'une Délégation de service public. C'est un théâtre de ville, scène conventionnée par l'Etat. Avec une équipe de 18 personnes et dans le cadre de sa mission de service public, le Théâtre présente une programmation pluridisciplinaire avec environ 40 spectacles et 120 représentations par saison. La programmation est composée d'accueils de spectacles, mais aussi d'une activité de production et de diffusion, avec l'organisation de tournées. Le festival Suresnes cités danse est l'un des moments forts de la saison. Le Théâtre de Suresnes dispose de deux salles : salle Jean Vilar (630 places) et salle Aéroplane (230 places) et de trois studios de répétitions.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de l'administratrice, vous aurez en charge, avec le soutien d'une chargée d'administration à mi-temps, les missions suivantes :

COMPTABILITÉ :

- Tenue de l'ensemble des opérations de comptabilité générale jusqu'au bilan
- Suivi de trésorerie (comptes bancaires, caisses et billetterie)
- Suivi de la comptabilité analytique
- Suivi des comptes clients et fournisseurs
- Supervision des règlements
- Enregistrement et suivi des immobilisations
- Etablissement des situations intermédiaires et arrêté des comptes annuels avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes

DÉCLARATIONS SOCIALES ET FISCALES :

- Préparation des règlements de TVA et suivi global du dossier fiscal
- Etablissement déclarations d'impôts (impôt sur les sociétés, retenue à la source artistes étrangers, reversement PAS)
- Déclarations sociales (dont déclaration Agessa)

PAIE :

- Collecte des éléments de paie et établissement des bulletins permanents, intermittents, vacataires (entre 30 et 120 paies/mois selon activité)
- Gestion des tickets restaurant

GESTION :

Soutien de l'administratrice pour le contrôle de gestion, notamment pour le budget de fonctionnement

DIVERS :

- Veille juridique, fiscale et sociale
- Mise en place, négociation des contrats et suivi de facturation des fournisseurs de frais généraux
- Mise à jour et évolution des logiciels de paie et de comptabilité
- Soutien dans l'organisation des élections des délégués du personnel
- Ponctuellement d'autres dossiers d'administration courante, selon le profil du candidat (assurance, mutuelle, etc.)
- Contribution, d'une façon générale, à l'amélioration des procédures administratives

DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHÉ

- Compétences avérées en matière de paie du spectacle
- Maîtrise des logiciels sPAIEctacle, Legilog comptabilité
- Rigueur, organisation
- Discrétion
- Expérience confirmée sur un poste similaire

DATE DE PRISE DE FONCTION

1^{er} septembre au plus tard

TYPE D'EMPLOI

Temps plein, CDI

RÉMUNÉRATION ENVISAGÉE

- Rémunération selon l'expérience et le profil du candidat/de la candidate.
- Mutuelle d'entreprise + tickets restaurant + CE

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention d'Olivier Meyer
 à l'adresse suivante : direction@theatre-suresnes.fr.
 Date limite de candidature : 15 juin 2020

Structures de création et de diffusion

Direction

THÉÂTRE DE NAMUR (Belgique). Direction générale (h/f). Cand. avant le 7/06. Pour juin. www.theatredenamur.be

THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ET DES YVELINES - Centre dramatique national Sartrouville (78). Directeur adjoint (h/f). Cand. avant le 7/06. CDI. www.profilculture.com

ELECTRONI[K] à Saint-Jacques-de-la-Lande (35). Directeur (h/f) de l'association. Cand. avant le 31/05. Entretiens les 15 et 16/06 à Rennes. CDI pour le 14/09. coordination@electroni-k.org

Administration / production / diffusion

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE RILLIEUX-LA-PAPE (69). Administrateur (h/f). **◀ Voir page 10**

ASSOCIATION TRANS MUSICALES à Rennes (35). Assistant de production artistique (h/f). CDD 6 mois du 7/09 au 5/03. Cand. avant le 15/06. sandrine.poutrel@lestrans.com

OCCITANIE EN SCÈNE. Coordinateur administratif (h/f). Cand. avant le 22/05. Poste à pourvoir le 15/06. <https://occ.sc/offre-coord-admin>

COLLECTIF COAX à Montreuil (93). Administrateur de production (h/f). Cand. avant le 17/05. CDD 5 mois du 15/06 au 23/11. recrutement@collectifcoax.com

COMPAGNIE TANMIS à Toulouse (31). Chargé de diffusion (h/f). Cand. avant le 21/05. CDD 1 mois à pourvoir dès le 1/06. info@tanmis.com ; <https://www.tanmis.com>

ON THE ROAD AGAIN (09). Booker (h/f). contact@ontheroad-again.eu

POINTS COMMUNS à Cergy-Pontoise (95). Administrateur de production (h/f). Cand. 29/05. Pour juin. assistante.direction@points-communs.com

ASSOCIATION MÉTIS'GWA (Guadeloupe). Responsable administration et développement (h/f). À pourvoir pour septembre. +590 6 90 46 14 88. metisgwag71@gmail.com

LA PÉNICHE - ASSOCIATION MOSAÏQUES, à Chalon-sur-Saône (71). Responsable d'administration (h/f). Cand. avant le 1/06. CDI. leo@lapeniche.org ; sophie@lapeniche.org

COMPAGNIE DE L'OISEAU-MOUCHE à Roubaix (59). Chargé de production et de diffusion (h/f). contact@oiseau-mouche.org

Communication / relations publiques

CDN NANCY (54). Chargé de relations avec le public (h/f). Cand. 24/05. CDD 5 mois pour mi-juillet. l.pataillot@theatre-manufacture.fr ; e.duchesne@theatre-manufacture.fr

LA MANUFACTURE CDCN - ASSOCIATION ESPRIT DE CORPS à Bordeaux (33). Attaché au développement des publics (h/f). Cand. 25/05. Entretiens début juin. Pour le 1/09. bordeaux@lamanufacture-cdcn.com

THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE à Oullins (69). Chargé des relations avec le public (h/f). Cand. avant le 31/05. Poste à pourvoir le 1/09. recrutement@theatrelrenaissance.com

Technique

LA BRÈCHE, pôle national cirque Normandie. Directeur technique (h/f). Cand. 19/05. Entretiens les 26 et 27/05. Pour le 24/08. secretariat.admin@labreche.fr

CIRCAAUCH. Régisseur principal (h/f). emeline.fevotte@circa.auch.fr

ANTIPODE MJC à Rennes (35). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 20/06. Entretiens 1^{re} quinzaine de juillet. À pourvoir à partir de septembre. recrutement@antipode-mjc.com

CICT-THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD à Paris. Directeur technique (h/f). Cand. 1/06. candidatures@bouffesdunord.com

OPÉRA NATIONAL DE LORRAINE NANCY (54). Régisseur de spectacle et d'événementiel (h/f). Cand. avant le 20/05. Poste à pourvoir le 21/08. recrutement@opera-national-lorraine.fr

Comptabilité

THÉÂTRE DE SURESNES JEAN VILAR (92). Responsable comptable (h/f). **◀ Voir page 10**

ACCENTUS, INSULA ORCHES-TRA à Boulogne-Billancourt (92). Chef comptable (h/f). a.lane@accentus.fr

LA COMÉDIE DE SAINT-ETIENNE Centre dramatique national. Comptable (h/f). Cand. 8/06. CDI pour le 1/09. jdelbegue@lacomédie.fr

LE MANS JAZZ (EUROPAJAZZ / CHORUS) au Mans (72). Secrétaire comptable (h/f). Cand. 29/05. CDI à pourvoir le 22/06. direction@europajazz.fr

Autres

THÉÂTRE DU ROND POINT VALRÉAS (84). Médiation culturelle (h/f). Cand. avant le 31/05. theatredurondpoint@gmail.com

Organismes

FAI-AR MARSEILLE (13). Chargé de communication (h/f). Cand. avant le 29/05. Entretiens prévu le 8/06. CDD à pourvoir le 5/06. recrutement@faiar.org

ARA AUTOUR DES RYTHMES ACTUELS, à Roubaix (59). Chargé de projet médiation culturelle et accessibilité (h/f). Entretiens semaine du 8/06. CDD à pourvoir le 24/08. recrutementara@ara-asso.fr

Fonction publique territoriale

VILLE DE CLERMONT-FERRAND. Responsable des équipements de spectacle (h/f). Cand. avant le 27/05. postuler@ville-clermont-ferrand.fr

VALENCE ROMANS AGGLOMÉRATION - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL. Responsable du Développement de l'action culturelle, artistique, des partenariats et de la communication. Cand. avant le 12/06. Poste à pourvoir pour l'année scolaire 2020-2021. www.profilculture.com

VILLE DE VANDŒUVRE-LÈS-NANCY (54). Chargé (h/f) de mission à la Maison de l'Histoire de la Chanson Française. srh@vandoeuvre.fr

LA COUPOLE à Saint Louis (68). Régisseur plateau, chef machiniste (h/f). Cand. 5/06. Pour septembre. www.lacoupole.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

CC PAYS RHIN-BRISACH, à Volgelsheim (68). Responsable (h/f) de l'équipement culturel et de la programmation Art'Rhena. Cand. avant le 31/05. Poste à pourvoir au plus tard en septembre. recrutement@paysrhinbrisach.fr

VALLÉE SUD - GRAND PARIS. Directeur pour le conservatoire à rayonnement intercommunal de Bagneux (Maison de la musique et de la danse) (h/f). recrutement@valleesud.fr

THÉÂTRE DU CHEVALET à Noyon (60). Régisseur lumière (h/f). Cand. 22/05. Pour le 1/09. recrutement@paysnoyonnais.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE. Coordinateur de projet Demos. (h/f). demosrecrutement@vyvs.fr

CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL à Bayonne (64). Enseignant de formation musicale (h/f) + Enseignant de chant lyrique (h/f) + Accompagnateur Danse aux percussions (h/f) + Enseignant de danse classique (h/f). Cand. 1/06. Postes pour septembre. rh@cmandt-ravel.fr

THÉÂTRE LE FIGUIER BLANC. Chargé de médiation et de relations publiques (h/f). cassandra.deweine@ville-argenteuil.fr

VILLE DE VITRY-SUR-SEINE (94). Directeur de la culture (h/f). www.profilculture.com

VILLE DE MANTES-LA-VILLE (78). Régisseur général de l'espace culturel J. Brel (h/f). MRecrutement@manteslaville.fr

VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ (35). Programmateur de la saison culturelle (h/f). Cand. avant le 17/05. Poste à pourvoir le 1/09. Par courrier. www.ville-cesson-sevigne.fr

MOUVEMENTS

Nanterre-Amandiers. Philippe Lafon est administrateur au théâtre Nanterre-Amandiers, centre dramatique national. Il était directeur administratif et secrétaire général de La Filature, scène nationale de Mulhouse (68).

TGP de Saint-Denis. Isabelle Melmoux a rejoint Julie Deliquet à la direction adjointe du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (93). Elle a été directrice de production au Bureau Formart et au Théâtre de la Commune CDN Aubervilliers, avant de rejoindre Sylvain Maurice comme directrice adjointe du Théâtre de Sartrouville et des Yvelines - CDN.

Orchestre de Caen. Nicolas Simon a été nommé chef principal invité pour les trois prochaines saisons de l'Orchestre de Caen (14). Depuis 2014, il est chef associé de l'Orchestre Les Siècles (direction François-Xavier Roth) et codirecteur artistique du festival Musique en Ré. Il succède à Vahan Mardirossian.

PRMA Réunion. Jean-François Cadet a succédé à Emmanuelle Sindraye à la direction du Pôle régional des musiques actuelles (PRMA) de la Réunion. Il a été notamment directeur de Bisik, le café culturel de Saint-Benoît de la Réunion (97).

Cie Dernière Minute. Sophie Schneider quitte ses fonctions de directrice adjointe au sein de la compagnie Dernière Minute (direction Pierre Rigal), à Toulouse. Nathalie Vautrin, chargée de production, reprend la partie diffusion des spectacles. Un recrutement aura lieu à l'automne.

PARCOURS

Kylie Walters, au CNSMD Lyon

La directrice des études chorégraphiques du conservatoire national supérieur est aussi une spécialiste de santé publique.

En septembre 2019, il fallait un talent de prémonition pour nommer à la tête du département danse du Conservatoire national supérieur de danse de Lyon une chorégraphe-danseuse qui est également diplômée en médecine publique et qui a travaillé pour l'Organisation mondiale de la santé sur les programmes de lutte contre l'hépatite ou le VIH. Kylie Walters est née en 1972 à Adelaïde en Australie. Enfant, elle pratique le tennis, le piano, le violon, les échecs, et découvre la danse. Elle intègre le Victorian College of the Arts de Melbourne d'où elle sort « Bachelor of arts in dance » tout en ayant fait du théâtre et en



continuant à chanter. Arrivée en Grande-Bretagne à 19 ans, elle rejoint, en 1995, la compagnie Alias de Guilherme Botelho. On la retrouve danseuse dans *le Poids des éponges* (2002), et jouant au piano un extrait d'une sonate de Scarlatti. Nicole Seiler veut qu'elle lui fasse un solo. Elle crée puis tourne *Madame K* en 2004, tandis qu'elle chorégraphie pour sa compagnie (Ornithorynque) *Sweet Hypochondria* en 2005, *Travel on the Cheap* (2006), moment où le chorégraphe Lloyd Newson lui demande de rejoindre Just for show. Wim Vandekeybus l'invite pour *Menske* (2007) puis *Nieuwswart* (2009). Elle va aussi collaborer avec Davis

TRIBUNE

Le futur a déjà lieu !

(Extraits du texte collectif de 14 festivals de spectacle vivant en milieu rural)

« Les compagnies et les collectifs que nous représentons développent depuis des années des projets de créations théâtrales, des tournées itinérantes, des festivals, le plus souvent en milieu rural, sur des territoires qui sont les grands oubliés de la politique culturelle nationale de ces dernières décennies. [...] Aujourd'hui nos démarches se veulent locales, écoresponsables, résilientes, imaginatives, ouvertes. [...] Nous saluons, Monsieur Emmanuel Macron, Monsieur Franck Riester, votre décision de prolonger les droits à l'assurance chômage des intermittent.e.s du spectacle. Mais sans plus de précisions sur la portée d'application réelle et concrète de cette « année blanche », il nous semble essentiel de rappeler sa nécessaire inconditionnalité et son universalité. [...] Nous saluons l'idée d'un « grand plan de commandes publiques », pourvu qu'il s'adresse au plus grand nombre. Pourvu qu'il ne soit pas l'autre nom d'une concentration de faibles moyens réservés à l'émergence – alors que les plus de trente ans n'en finissent plus d'émerger. Pourvu qu'il concerne l'ensemble du territoire et que son organisation ne répète pas le réflexe d'hypercentralisme qui prévaut d'habitude. Quant au souhait de voir advenir « un été culturel », nous rappelons que l'immense majorité des technicien.ne.s et artistes partagent depuis longtemps leurs pratiques hors des plateaux de théâtre, mais que nous ne saurions nous substituer aux salarié.e.s animateurs sociaux-culturels qui œuvrent toute l'année dans l'ombre et l'anonymat le plus complet, avec génie souvent, mais toujours sans les moyens suffisants. Enfin, nous

demandons que soient publiées au plus vite des précisions sur l'agenda annoncé par le ministère de la Culture sur les conditions de la reprise. Nous veillerons au respect des règles sanitaires, mais comprenez que nos pratiques se vivent en présence, dans l'instant, et pas derrière un écran. Puisque vous avez confirmé l'interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes, nous attendons de savoir quels moyens déploiera votre gouvernement pour permettre à la multitude d'événements plus modestes d'exister cette année. Le changement de paradigme que vous appelez de vos vœux est d'ores et déjà une réalité pour de nombreux.se.s acteur.rice.s du spectacle vivant. Alors au moment où vous sonnez l'heure de la « refondation » du secteur culturel, nous, comédien.ne.s, technicien.ne.s, auteur.rice.s, scénographes, costumier.e.s, musicien.ne.s, administrateur.rice.s de production, directeur.rice.s artistiques, engagé.e.s depuis des années en associations, au sein de petites, toutes petites et très nombreuses structures, vous demandons d'être pris.e.s en compte et de nous permettre de participer aux discussions sur l'avenir du spectacle vivant en France. D'autres formes sont possibles, elles existent ! »

Festival Champ Libre (Haute-Vienne), Festival de la Luzège (Corrèze, Cantal), Festival Pampa (Dordogne), Festival Roi de cœur (Dordogne), Festival les Scènes sauvages (Bas-Rhin), Festival Situ (Seine-Maritime), Festival Y'a pas la mer (Saône-et-Loire), Lyncéus Festival (Côtes-d'Armor), Mostra Teatrale (Haute-Corse), Nouveau Théâtre Populaire (Maine-et-Loire), L'Ortu d'Arte (Haute-Corse), Les Rencontres de Theizé (Rhône), Le Temps est incertain mais on joue quand même ! (Pays de la Loire), Théâtre Bazine Festival (Yonne).

Freeman. En 2015, elle crée *AU*, avec Christian Ubl, et suit un master en santé publique à la London School of Hygiene & Tropical Medicine, tout en s'essayant à la chanson dans un groupe de rock... Elle va travailler avec l'OMS et élaborer des projets dont un sur le droit des femmes où elle rencontre l'Opéra de Lyon. Car son mari, architecte, est installé dans la capitale des Gaules. Elle découvre l'annonce pour un directeur de la danse du conservatoire et elle postule. Pour la danse post-confinement, elle préconise des formes séparées, avec une bonne distance et des effectifs moins nombreux » et de « favoriser, dans la mesure du possible, le travail en extérieur ». | PHILIPPE VERRIÈLE